

Montréal, le 17 octobre 2022

Par courrier électronique

M^e Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques - Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest - 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Dépôt du rapport annuel 2021 sur l'application du Code de
 conduite d'Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des
 mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans
 ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le «
 Coordonnateur »)**

Cher confrère,

Le 21 juin 2022, le Coordonnateur a déposé auprès de la Régie de l'énergie (la Régie) son rapport annuel 2021 sur l'application du Code de conduite, conformément à la décision D-2011-132.

La Régie vous transmet, avec la présente sa demande de renseignements (DDR) no 1 en lien avec ce rapport annuel.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre les réponses à cette DDR **au plus tard le 28 octobre 2022 à 12 h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.